

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 7 JANVIER 2019 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Sont également présents:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée
Monsieur Ali Ayachi, inspecteur municipal (quitte à 19 h 45)

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Simon Langeveld régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2019-01-07, 1 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Douglas Morrison que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Morrison that the agenda proposed to the members is adopted and by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 janvier 2019 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période des questions - question period

Urbanisme/Inspection

4. Dépôt du rapport détaillé des permis de construction 2018 / 2018 construction permit report

Administration

5. Correspondances
6. Dépôt du formulaire d'utilisation de l'eau potable / Tabling of the form for water usage
7. Dépôt - liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours de 2018 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$ / List of contracts involving an expenditure of more than 2 000 \$ during 2018 with the same co-contractor when all of these contracts involve a total expense exceeding 25 000\$
8. Dépôt - document d'assurance - renouvellement / Insurance documents

9. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2019-01 modifiant le règlement numéro 2017-03 relatif au traitement des membres du conseil / Notice of motion and presentation of the draft by-law number 2019-01 amending by-law number 2017-03 concerning the treatment of council members
10. Règlement numéro 2018-14, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2019 en plus de leurs modalités de perception / By-law no. 2018-14 a by-law setting the tax rates and fees for the 2019 fiscal year and the conditions for payment
11. Comités du conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne / Municipal committees
12. Description de tâches / Job descriptions
13. Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes / Policy to prevent psychological or sexual harassment at work and to handle complaints
14. Contrat relatif aux conditions de travail de Cindy Jones / Work conditions contract
15. Contrat relatif aux conditions de travail de Jason Badger / Work conditions contract
16. Avenant au contrat de travail de Sylvie Gosselin / Amendment to employment contract
17. Emploi été étudiant 2019 –escouade verte / 2019 student employment - green squad
18. ADMQ-cotisation 2019 / annual inscription
19. Infotech – achat de mini module « Dépôt direct fournisseur » / Software purchase
20. Appui aux Franco-ontariens / Moral support resolution
21. Demande d'aide financière - Le Centre d'interprétation de l'Ardoise / Request
22. Demande d'aide financière - La Société d'histoire du comté de Richmond / Request
23. Demande d'aide financière - Le Centre de ski de fond Richmond-Melbourne / Request
24. Demande - droit de passage pour le Tour CIBC Charles-Bruneau / Request
25. Dons & publicités / donations & publicity (Fondation du CHUS – hémato-oncologie, Golf Richmond)

Voirie

26. Résolution acceptant la demande du paiement no. 2 pour les travaux de réfection sur le chemin d'Ely / Payment request no. 2 for the repair work on Ely Road
27. Contribution financière à la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local / Financial contribution for the realization of improvement works on the local road network

Factures

28. Factures/Bills

Varia

Aucun sujet

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2019-01-07, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie des procès-verbaux du 3 décembre et 10 décembre 2018;

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Daniel Enright, d'adopter les procès-verbaux du 3 décembre et 10 décembre 2018.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the December 3rd and December 10th, 2018 council meetings;

It is proposed by councillor Fortier, seconded by councillor Enright to adopt the minutes of the December 3rd and December 10th, 2018 council meetings such as received.

Période de questions : 2019-01-07 Aucun visiteur

Dépôt des détails concernant les permis de construction : 2019-01-07
Le conseil prend connaissance du rapport d'émission des permis pour l'année 2018, déposé par l'inspecteur municipal.

Council acknowledges the tabling of a report on the permits issued during 2018, filed by the municipal inspector.

Correspondances : 2019-01-07 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 4 décembre 2018 au 7 janvier 2019, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from December 4th, 2018 till January 7th, 2019 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Dépôt du formulaire de l'usage de l'eau potable: 2019-01-07 Le Conseil prend connaissance de la version finale du « Formulaire de l'usage de l'eau potable 2017 ». Le formulaire a été rempli et transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation de territoire le 31 mai 2018 par la directrice générale/secrétaire-trésorière. L'approbation du formulaire a été reçue par courriel le 21 décembre 2018.

Council acknowledges the final version of the « *Formulaire de l'usage de l'eau potable 2017* ». This form was completed and forwarded to the *Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation de territoire* on May 31st, 2018 by the director general/secretary-treasurer. Approval of the form was received by email December 21st, 2018.

Dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours de 2018 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$: 2019-01-07 L'article 961.4(2) du Code municipal prévoit que les municipalités publient, sur son site internet, au plus tard le 31 janvier de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Le conseil prend connaissance de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours de 2018 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, déposé par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

Article 961.4(2) of the *Code municipal*, states that municipalities must publish on their website no later than January 31 of each year, a list of all contracts involving an expenditure of more than 2 000\$ spent during the preceding fiscal year with the same co-contracting party when all of these contracts involve a total expenditure exceeding 25 000\$.

Council acknowledges the tabling of the list of all contracts involving an expenditure of more than 2 000\$ spent during 2018 with the same co-contracting party when all of these contracts involve a total expenditure exceeding 25 000\$, filed by the director general/secretary-treasurer.

Dépôt des documents d'assurances : 2019-01-07 Le Conseil prend connaissance des documents de la police d'assurance avec « La Mutuelle des municipalités du Québec », incluant l'offre de certaines protections supplémentaires, un document expliquant la clause de règle proportionnelle et un document expliquant les améliorations apportées en 2018.

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité de refuser l'offre des protections supplémentaires; qu'il n'y ait aucun changement à apporter quant aux protections et de renouveler ledit contrat d'assurance.

Council acknowledges the insurance policy documents with « *La Mutuelle des municipalités du Québec* », including the offer for certain additional protections, a document explaining the co-insurance clause and a document explaining the improvements made in 2018.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously to refuse the offer for additional coverage; that there is no change to be made to the protection coverage in the insurance contract upon renewal.

Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2019-01 modifiant le règlement numéro 2017-03 relatif au traitement des membres du conseil : 2019-01-07, 3 Le conseiller Douglas Morrison donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le règlement numéro 2017-03 relatif au traitement des membres du conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Councillor Morrison gave notice of motion that at a subsequent meeting a by-law will be submitted for adoption to amend by-law No. 2017-03 concerning the treatment of members of the council of the Township of Melbourne.

A draft of this bylaw is presented at this meeting.

Règlement numéro 2018-14, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2019 en plus de leurs modalités de perception : 2019-01-07, 4 **Attendu que** la municipalité a adopté son budget 2019 qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

Attendu que l'adoption d'un tel budget nécessite des modifications dans la tarification des services municipaux et du taux de la taxe foncière pour l'année fiscale 2019 ;

Attendu que selon l'article 988 du Code municipal, toutes taxes doivent être imposées par règlement ;

Attendu que selon l'article 981 du Code municipal du Québec, une municipalité locale peut établir le taux d'intérêt applicable aux taxes dont le paiement n'est pas effectué à temps ;

Attendu que selon l'article 244.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut, par règlement, imposer un tarif pour financer les services qu'elle offre ;

Attendu que selon l'article 250.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut décréter qu'une pénalité est ajoutée à un montant des taxes exigibles ;

Attendu que selon l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut établir le nombre de versements, la date des versements ainsi que les modalités relatives aux versements échus de la taxe foncière et des tarifs;

Attendu qu'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné à la séance extraordinaire du conseil tenue le 10 décembre 2018 par le conseiller Jeff Garrett;

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Daniel Enright, et adopté à l'unanimité des conseillers

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 ANNÉE FISCALE

Les taux de taxes et de tarifs énumérés ci-après s'appliquent pour l'année fiscale 2019.

ARTICLE 3 TAXE GÉNÉRALE SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Le taux de taxe foncière générale est fixé à **0,4830 \$ du 100 \$** d'évaluation pour l'année 2019 conformément au rôle d'évaluation en vigueur.

ARTICLE 4 TAXE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Le taux de taxe de la Sûreté du Québec est fixé à **0,0690 \$ du 100 \$** d'évaluation pour l'année 2019 conformément au rôle d'évaluation en vigueur.

ARTICLE 5 TARIF POUR LE SERVICE D'AQUEDUC

1. Le tarif couvrant les dépenses encourues à la production, au traitement, à la distribution et à l'entretien du réseau d'eau potable, des immeubles desservis par la Ville de Richmond, par mètres cubes d'eau selon une lecture annuelle du compteur est fixé comme suit:

▪ Habitation unifamiliale	250 \$	
▪ Habitation multi-logements:	225 \$	/
logement		

2. Le tarif couvrant les dépenses encourues à la production, au traitement, à la distribution et à l'entretien du réseau d'eau potable pour le 1035, route 243 et le 242, chemin Fortier desservis par la Ville de Richmond ayant un compteur d'eau est fixé comme suit:

a) selon la consommation mesurée par trimestre, il est tarifé 2 \$ par 1 000 gallons ou le taux minimum selon la taille de l'entrée au compteur, soit:

<u>Taux minimum par trimestre</u>	<u>Taille de l'entrée au compteur</u>
60 \$	3/4" à 1-1/2"
200 \$	4"

b) auquel s'ajoutent les coûts de la location du compteur, selon la taille de l'entrée au compteur, soit:

<u>Loyer du compteur par trimestre</u>	<u>Taille de l'entrée au compteur</u>
62,35 \$	4"

ARTICLE 6 TARIF POUR LA CUEILLETTE, LE TRANSPORT ET L'ENFOUISSEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Afin de pourvoir aux dépenses de la cueillette, du transport et de l'enfouissement des ordures ménagères, une compensation est imposée et est prélevée pour l'exercice financier 2019 sur l'ensemble des unités ci-après énumérées du territoire de la municipalité :

- **115,00 \$** par unité de logement.
- **250,00 \$** par entreprise agricole enregistrée (EAE) avec bâtiment de ferme.

ARTICLE 7 TARIF POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES

Afin de pourvoir aux dépenses de la collecte, du transport et du traitement des matières recyclables de la municipalité, une compensation est imposée et est prélevée pour l'exercice financier 2019 sur l'ensemble des unités ci-après énumérées du territoire de la municipalité :

- **10,00 \$** par unité de logement.
- **75,00 \$** par les industries, commerce et institution (ICI).

ARTICLE 8 TARIF POUR UN PERMIS DE FEU

- **10 \$** par permis de feu

ARTICLE 9 TARIF POUR UN BAC À ORDURES MÉNAGÈRES

- **100 \$** par bac

ARTICLE 10 TARIF POUR UN BAC À COMPOSTAGE DOMESTIQUE

- **15 \$** par bac

ARTICLE 11 TARIF POUR LA LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

- **100 \$** par activité, à l'exception des organismes à but non lucratif légalement incorporés

ARTICLE 12 TAUX D'INTÉRÊTS ET PÉNALITÉ SUR LES ARRÉRAGES

À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de **7 %**. Une pénalité de **5 %** est aussi imposée sur les soldes impayés ;

ARTICLE 13 NOMBRE ET DATE DES VERSEMENTS

Le conseil municipal décrète que la taxe foncière et toutes les autres taxes ou compensations citées plus haut seront payables en **quatre (4) versements** égaux, le premier versement étant dû le 1^{er} mars 2019, le second versement le 1^{er} mai 2019, le troisième versement le 2 juillet 2019 et le quatrième versement le 1^{er} octobre 2019. Pour bénéficier de ce droit, le débiteur doit recevoir un compte de taxes excédant 300 \$ pour l'unité d'évaluation en cause. Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échoué est alors exigible immédiatement.

Cependant, lors de l'émission d'un compte de taxes supplémentaire découlant d'une modification au rôle d'évaluation, le supplément à payer

peut, s'il est supérieur à 300 \$, être payé au choix du débiteur en trois versements, le premier étant exigible le 30^e jour après l'expédition du compte et le deuxième versement étant exigible 90 jours après le premier et le troisième versement étant exigible 90 jours après le deuxième, comme prévu à l'article 252 L.F.M.

ARTICLE 14 CHÈQUE RETOURNÉ

Tel que permis par l'article 962.1 du Code municipal, des frais d'administration de **20 \$** seront facturés au contribuable qui effectuera un paiement avec un chèque sans provision.

ARTICLE 15 COURRIER RECOMMANDÉ «VENTE POUR TAXES»

Des frais d'administration de **15 \$** sont exigés à tout propriétaire auquel une correspondance par courrier recommandé pour vente pour taxes est traitée.

ARTICLE 16 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

James Johnston,
Maire

Cindy Jones, DMA
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Fait et adopté par le Conseil Municipal de la Municipalité du Canton de Melbourne, ce 7^e jour du mois de janvier 2019.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Enright, it is resolved to adopt the by-law no. 2018-14, a by-law setting the tax rates and fees for the 2019 fiscal year and the conditions for payment.

Comités du conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne : 2019-01-07 Le point est reporté à une séance subséquente du Conseil. / This point is postponed to a future session of this Council.

Description de tâches : 2019-01-07, 5 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil approuve les descriptions de tâches pour le poste de directeur général, le poste de secrétaire administrative, le poste de responsable de voirie ainsi que le poste de journalier tel que décrit dans les documents déposés aux archives de la Municipalité.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Miller, it is resolved that the Council approve the job descriptions for the positions of director general, administrative secretary, head of roads department and the position of day laborer as described in the documents deposited in the archives of the municipality.

Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes : 2019-01-07, 6 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte « La Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes » tel que décrit dans un document déposé aux archives de la Municipalité; que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité ladite politique.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Langeveld, it is resolved to adopt the administrative policy on preventing psychological or sexual harassment at work and handling complaints as outlined in a document filed in the archives of the municipality under the name « La

Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes »; it is also resolved that Council authorize the director general/secretary-treasurer to sign this policy.

Contrat relatif aux conditions de travail de Cindy Jones : 2019-01-07, 7 Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le contrat relatif aux conditions de travail de Madame Cindy Jones, tel qu'il a été présenté aux membres du conseil; d'autoriser le maire à signer ce contrat.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously by the councillors present to accept the terms of employment for Mrs. Cindy Jones, as presented to the council members; to authorize the mayor to sign this contract.

Contrat relatif aux conditions de travail de Jason Badger : 2019-01-07, 8 Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le contrat relatif aux conditions de travail de Monsieur Jason Badger, tel qu'il a été présenté aux membres du conseil; d'autoriser le maire à signer ce contrat.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved unanimously by the councillors present to accept the terms of employment for Mr. Jason Badger, as presented to the council members; to authorize the mayor to sign this contract.

Avenant au contrat de travail de Sylvie Gosselin : 2019-01-07, 9 **Considérant que** les besoins administratifs de la municipalité ne cessent de croître;

Considérant qu'il a été approuvé lors de l'adoption du budget pour l'exercice financier 2019 d'augmenter le nombre d'heures hebdomadaire attribuable au poste de secrétaire administrative à 24 heures;

Sur la proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer la modification à l'horaire de travail pour le poste de secrétaire administrative de 18 à 24 heures par semaine; d'autoriser le maire à signer un avenant au contrat de travail de Madame Sylvie Gosselin.

Considering that the administrative needs of the municipality continue to grow; considering that it was approved when adopting the budget for the 2019 fiscal year to increase the number of weekly hours attributable to the position of administrative secretary to 24 hours;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Fortier, it is resolved unanimously to confirm the change to the work schedule for the administrative secretary position from 18 to 24 hours a week; to authorize the mayor to sign an amendment to Sylvie Gosselin's employment contract.

Emploi été étudiant : 2019-01-07, 10 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité du Canton de Melbourne fasse une demande auprès de Service Canada pour un projet d'emploi étudiant pour l'été 2019; de mandater la directrice générale/secrétaire-trésorière comme responsable de la demande.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Enright, it is resolved that Melbourne Township make an application for a student through the summer work project with Services Canada summer employment program; to authorize the director general/secretary-treasurer to be responsible for the application.

Cotisation ADMQ 2019 : 2019-01-07, 11 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité d'approuver la dépense pour la cotisation 2019 à l'ADMQ,

incluant l'assurance juridique, de la directrice générale selon les termes du communiqué de décembre 2018.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller, it is resolved to approve the expense for the 2019 ADMQ membership, including legal insurance, of the director general as specified in the press release of December 2018.

Infotech – achat de mini module « dépôt direct fournisseur » :2019-01-07, 12 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité procède à l'achat du mini module « dépôt direct fournisseur » pour la somme de 650\$(plus taxes) de la compagnie Infotech.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller, it is resolved that the Municipality will purchase the mini module « *dépôt direct fournisseur* » at 650 \$ (plus taxes) from the Infotech firm.

Appui aux Franco-ontariens : 2019-01-09 Le conseil ne donne pas suite à ce point. / Council does not proceed with this point.

Demande d'aide financière - Le Centre d'interprétation de l'Ardoise : 2019-01-07, 13 **Attendu que** le Centre d'interprétation de l'Ardoise a présenté une demande d'aide financière pour la promotion de l'histoire et du patrimoine de l'ardoise avec le projet « Pays de l'ardoise »;

Attendu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière et à la volonté du Centre d'interprétation de l'Ardoise de promouvoir l'histoire et le patrimoine de l'ardoise;

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise un don de 1 500 \$ pour l'année 2019 au Centre d'interprétation de l'Ardoise.

Whereas the «*Centre d'interprétation de l'Ardoise*» presented a request for financial assistance for the promotion of the history and the heritage of slate with their project «*Pays de l'Ardoise*»; whereas the Council of the Township of Melbourne is aware of their financial situation and the desire of the «*Centre d'interprétation de l'Ardoise*» to promote the history and heritage of slate;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Morrison, it is unanimously resolved that the Council of the Township of Melbourne authorizes a donation of 1 500 \$ for 2019 to the «*Centre d'interprétation de l'Ardoise*».

Demande d'aide financière - La Société d'histoire du comté de Richmond : 2019-01-07, 14 **Attendu que** la Société d'histoire du comté de Richmond a présenté une demande d'aide financière récurrente afin de contribuer au chauffage, aux frais d'assurances et d'entretien de l'édifice;

Attendu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière et à la volonté de la Société d'histoire du comté de Richmond de promouvoir l'histoire et la culture de notre région;

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise une aide financière de 1 700 \$ pour 2019; que l'aide financière ne soit pas récurrente, mais sera réévalué d'année en année.

Whereas the Richmond County Historical Society has presented a request for a recurring financial assistance to contribute to paying the heating bill, the insurance bill and for building maintenance; whereas the Council of the Township of Melbourne is aware of their financial situation and the goal of the Richmond County Historical Society to promote the history and culture of our region;

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Fortier, it was resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne authorizes a financial assistance of 1 700 \$ for 2019; that this financial assistance is not recurrent but will be re-evaluated from year to year.

Demande d'aide financière - Le Centre de ski de fond Richmond-Melbourne : 2019-01-07, 15 **Attendu que** le Centre de ski de fond Richmond-Melbourne a présenté une demande d'aide financière afin de continuer de maintenir les sentiers en bonnes conditions (construction et/ou rénovation de ponts; nivelage et débroussaillage des pistes; entretien des équipements et bâtiments);

Attendu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière et à la volonté du Centre de ski de fond Richmond-Melbourne de promouvoir le ski de fond et la raquette ainsi que le tourisme de notre région;

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise une aide financière de 500 \$ pour 2019; que l'aide financière ne soit pas récurrente, mais sera réévalué d'année en année.

Whereas the *Centre de ski de fond Richmond-Melbourne* has presented a request for financial assistance towards the maintenance of the numerous trails (construction and / or renovation of bridges, leveling and clearing of trails, maintenance of equipment and buildings); whereas the Council of the Township of Melbourne is aware of their financial situation and the goal of the *Centre de ski de fond Richmond-Melbourne* to promote cross-country skiing and snowshoeing as well as tourism in our region;

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Langeveld, it was resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne authorizes a financial assistance of 500 \$ for 2019; that this financial assistance is not recurrent but will be re-evaluated from year to year.

Demande - droit de passage pour le Tour CIBC Charles-Bruneau : 2019-01-07, 16 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accorde le droit de traverser le territoire de la municipalité le 4 juillet 2019 à l'organisme « Tour CIBC Charles-Bruneau » dans le cadre d'un événement cyclosporatif dans le but de ramasser de fonds dédiés à l'oncologie pédiatrique.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne authorizes the organization «*Tour CIBC Charles-Bruneau*» to cross the territory of the municipality on July 4th, 2019, within the framework of a cycling event to raise funds dedicated to pediatric oncology.

Publicités/dons : 2019-01-07, 17 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

Fondation du CHUS-Fleurimont	100 \$
Golf Richmond	500 \$ (plus taxes)

Moved by councillor Miller seconded by councillor Enright, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

Whereas the Township of Melbourne awarded the contract for the project to repair a section on Ely Road to *Couillard Construction Ltée*; whereas the Municipality received the payment request no. 2 for work performed as of December 21st, 2018; considering the recommendation of the firm EXP.;

It is moved by councillor Fortier, seconded by councillor Morrison, and resolved unanimously to accept the payment request no. 2, following the

recommendation of the firm EXP., in the amount of 115 626,60\$ (including taxes) of *Couillard Construciton Ltée* for the repair work on a section of Ely Road; that Council authorize the payment of this invoice.

Contribution financière à l'exécution des travaux de réfection sur le chemin d'Ely en vertu du programme Réhabilitation du réseau routier local – volet – Redressement des infrastructures routières locales : 2019-01-07, 19 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité

Que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve les dépenses pour l'exécution des travaux de réfection sur le chemin d'Ely, une somme de 217 542,77 \$ (incluant taxes nettes admissibles) pour une contribution financière maximale de 147 798,36 \$ dans le cadre du volet RIRL, conformément aux demandes du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Que le projet pour les travaux de réfection d'une partie du chemin d'Ely a été complété;

Que les travaux exécutés, selon les présentes dépenses, ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier, it is resolved that Council approve the expenses for the execution of the repair works on a section of Ely Road to the subsidized amount of 147 798,36 \$ within the framework of the RIRL program and in conformity with stipulations established by the *Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports*; that this part of the project on Ely has been completed; that this work is not subject to any other grant.

Factures : 2019-01-07, 20 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 132 389,44 \$) et des chèques émis (montant : 28 015,26 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Daniel Enright que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (132 389,44 \$) and the payments issued (28 015,26 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Garrett, seconded by councillor Enright that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia aucun sujet

Levée de la séance : 2019-01-07, 21 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par la conseillère Lois Miller que la séance soit levée à 21 h 15. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 4 février 2019.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Miller that this meeting be closed at 9:15 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday February 4th, 2019.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 8e jour du mois de janvier de l'an deux mille dix-neuf.

James Johnston
Maire